



# BPJEPS

Animation Socio-Éducative et Culturelle

**afocal**  
Éducation animation formation

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, BPJEPS, exerce le métier d'animateur-trice dans tout type de structure auprès de tous publics.

## CONTENUS ET ORGANISATION

La formation dure 12 mois et se déroule en alternance entre le centre de formation de Château-Gontier et la structure professionnelle.

Les contenus de la formation sont répartis en 4 unités :

- BLOC 1** Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation.
- BLOC 2** Valoriser les activités et les projets d'une structure du champs du sport ou de l'animation.
- BLOC 3** Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles.
- BLOC 4** Organiser et encadrer le «vivre ensemble» des publics accueillis au sein d'une structure.

## LES MÉTHODES

Le privilège accordé aux méthodes actives est fondé sur la conviction que nous mettons en œuvre des formations pour adultes : leur apprentissage est d'autant plus favorisé que l'on s'éloigne des représentations scolaire.

Ces méthodes permettent à la fois l'implication personnelle et le travail en équipe, pour illustrer l'originalité de la formation des animateurs : préparer à l'exercice des fonctions et accompagner un engagement citoyen.

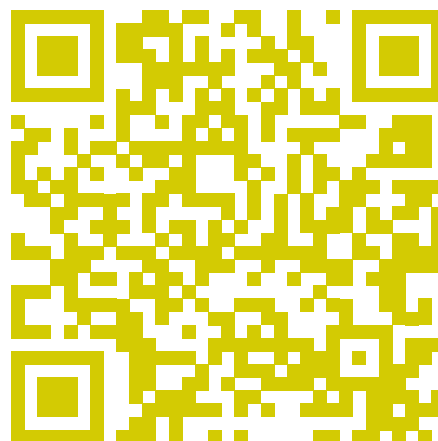
## FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

- Apprentissage (jusqu'à 29 ans).
- France Travail.
- Dispositif régional (pour les demandeurs d'emploi et dans la limite des places disponibles)
- OPCO (pour les salariés).
- Financement personnel, CPF.

## POUR S'INSCRIRE LE CANDIDAT DOIT :

- Retourner un dossier d'inscription complet.
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme en cours de validité (AFPS, PSC1, PSE1, PSE2, AFGSU, SST)
- Etre titulaire :
  - Soit d'un diplôme dans l'animation.
  - Soit d'un CPJEPS.
  - Soit d'un CQP - Animateur Péri-scolaire.
  - Soit d'un BPJEPS toutes mentions.
  - Soit d'un BAFD avec 168 heures d'expérience.
  - Soit attester d'une expérience d'encadrement d'au moins 200 heures.

Frédéric DIDIER - Référent BPJEPS  
frederic.didier@cneap.fr  
07 49 98 78 20





# BPJEPS

Animation Socio-Éducative et Culturelle

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## 2026-2027

NOM DE NAISSANCE :

NOM D'USAGE :

PRÉNOM :

ADRESSE COMPLÈTE :

ADRESSE EMAIL :

TÉLÉPHONE :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

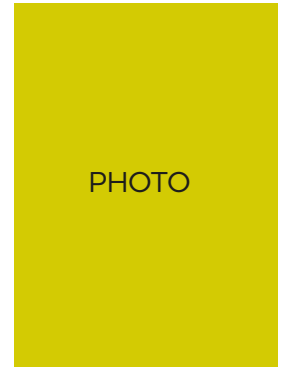
NOM/PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

NOM/PRÉNOM :

TÉLÉPHONE :

DATE DE NAISSANCE :



### CONDITIONS D'INSCRIPTIONS FIXÉES PAR L'ARRÊTÉ DU 18/07/16

1- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (indiquez la date d'obtention) :

2- Être capable de justifier d'une expérience d'animateur, professionnelle ou non professionnelle, auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil. Ou l'obtention d'une qualification (voir liste ci-dessous) dispensant le candidat de justifier de l'expérience d'animateur. Sélectionner le ou les situations qui vous concerne. (Indiquez la date d'obtention)

### PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Fiche d'inscription avec photographie  
La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto/verso)
- Une copie de l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté pour les moins de 25 ans.
- Votre CV à jour
- Les pièces justifiant des dispenses et équivalences de droit.
- Un règlement de 80€ pour les frais administratifs à l'ordre de l'OGEC de Château-Gontier-Bazouges.
- La copie des diplômes et /ou certifications citées plus haut
- L'attestation de droits CPAM ou MSA